



Rigaud

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
VILLE DE RIGAUD

AVIS PUBLIC

PROMULGATION – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 390-03-2026 modifiant le règlement numéro 390-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs, de façon à :

- Procéder à la révision d'un des articles du règlement, et ce, afin d'en simplifier l'application, notamment dans un objectif d'allègement administratif.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site Web de la ville de Rigaud.

Donné à Rigaud ce 16 avril 2026.

Vanessa Beaulieu
Greffière adjointe

- Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
- Ateliers municipaux
34, rue de la Coopérative
- Loisirs et bibliothèque
102, rue Saint-Pierre
- Caserne
7, rue Jules-A.-Desjardins
Tél. : 450 451-0869

